



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 mai 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 mai 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 30 mai 2008

**Don des archives de l'Association des victimes et rescapés des
camps nazis du travail forcé et réfractaires des Deux-Sèvres et de l'
Association des victimes des camps nazis de travail forcé et
réfractaires de Niort et ses environs - Acceptation de la Ville de
Niort**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Frank MICHEL - Mlle Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mlle Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mlle Emmanuelle PARENT - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mlle Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE -

Secrétaire de séance : Mme Gaëlle MANGIN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Jean-Louis SIMON donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Michel GENDREAU donne pouvoir à Chantal BARRE
- Patrick DELAUNAY donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Josiane METAYER
- Julie BIRET donne pouvoir à Nathalie SEGUIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Michel SURET-CANALE
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

Excusés :

Conseillers :

M. Bernard BARE -

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 mai 2008

LOGISTIQUE ET MOYENS
GENERAUX

Don des archives de l'Association des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé et réfractaires des Deux-Sèvres et de l'Association des victimes des camps nazis de travail forcé et réfractaires de Niort et ses environs - Acceptation de la Ville de Niort

Madame le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Soucieuses de conserver la mémoire des victimes locales du Service du Travail Obligatoire, 900 hommes originaires de Niort sont partis au Service du Travail Obligatoire pendant la seconde guerre, l'*Association des victimes des camps nazis de travail forcé et réfractaires de Niort et ses environs*, et l'*Association des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé et réfractaires des Deux-Sèvres* ont exprimé leur volonté de faire don de l'ensemble de leurs archives aux Archives municipales de Niort.

Les Archives municipales de Niort sont garantes légitimes des témoignages de l'histoire de la ville, au regard de l'article L. 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La conservation de ces archives présente l'intérêt de compléter les fonds publics existants, notamment les fichiers nominatifs des individus concernés par le Service du Travail Obligatoire.

On précisera que ces archives ayant été rassemblées en un même fonds, il n'est plus possible aujourd'hui de déterminer leur appartenance à l'une ou l'autre des deux associations précitées.

En conséquence, il convient de formaliser la libéralité de ces deux associations, par une convention de donation d'archives privées en faveur de la Ville de Niort, qui aura pour objet de définir les conditions administratives de la donation.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter le don des archives de l'Association des victimes et rescapés des camps nazis du travail forcé et réfractaires des Deux-Sèvres et de l'Association des victimes des camps nazis de travail forcé et réfractaires de Niort et ses environs ;
- autoriser Madame le Maire à signer la convention afférente.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Madame le Maire de Niort,
Députée des Deux-Sèvres

Signé

Geneviève GAILLARD